

# Coalition vélo de Montréal Montréal Bike Coalition

## Les composantes d'un programme vélo pour la Ville de Montréal

### OBJECTIFS

#### Réaliser une part modale vélo de 25% dans un rayon de 15 km du centre-ville pour 2025

- Augmenter la part modale, de 3% actuellement à 10% en 4 ans (prochain mandat politique) et à 25% pour 2025 (le mandat suivant)

#### Les bénéfices du vélo comme moyen de transport en ville sont nombreux, entre autres :

- Renforcer le 'Branding' de Montréal comme ville verte, dynamique et jeune
- Stimuler l'économie (tourisme, attirer de nouvelles entreprises)
- Aider l'environnement (moins de GES et de pollution en ville) en attendant les véhicules électriques
- Améliorer la santé des Montréalais (vie plus active, moins d'obésité et maladies associées)
- Réduire la congestion (moins de perte de temps)
- Améliorer la sécurité publique (moins de véhicules = moins de collisions avec des piétons et des cyclistes)
- Meilleure qualité de vie en ville (moins de véhicules, plus de transport actif)
  - Les meilleures villes cyclables au niveau mondial affichent une part modale vélo d'environ 40%, comparée à 3% à Montréal
  - Le sentiment de manque de sécurité est la principale raison de la faible part modale à Montréal
  - Les actions nécessaires pour augmenter la part modale sont bien connues – il s'agit simplement de les mettre en place
- Réaliser une part modale vélo de 10% à l'extérieur du centre-ville de Montréal pour 2025

### VISION ZÉRO

#### Mettre en place toutes les mesures nécessaire pour atteindre la Vision Zéro pour fin 2021

- Le sentiment de manque de sécurité est la raison principale de la faible part modale vélo à Montréal
- Les collisions avec blessures graves ou mortelles de cyclistes chaque année confirment dans l'esprit des cyclistes potentiels que de se déplacer à vélo à Montréal est dangereux
- Les décisions répétitives de la ville de favoriser la fluidité de la circulation au détriment de la sécurité des cyclistes renforcent les préoccupations des cyclistes potentiels

1/7

---

#### Nos organisations affiliées :

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

Contact : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

Visitez nous sur le web : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC

# Coalition vélo de Montréal Montréal Bike Coalition



/2

- La ville s'est engagée à respecter les engagements du programme Vision Zéro pour rendre sécuritaire les déplacements à vélo à Montréal
- Objectif - aucune collision mortelle de piéton ou de cycliste dès la fin 2021

## **PRISE DE DÉCISION**

### **Leadership du maire de Montréal**

- Le leadership du maire est essentiel pour communiquer l'importance de cette transformation de part modale aux contribuables et pour prendre des décisions parfois difficiles pour atteindre les objectifs de part modale vélo et de Vision Zéro

### **Responsable vélo sur le Comité exécutif à partir de 2017**

- Une croissance importante de la part modale vélo est souhaitée dans les 10 prochaines années
- Cela implique une transformation des rues pour promouvoir le vélo et accommoder les nouveaux cyclistes en sécurité
- Le vélo est un dossier prioritaire aussi important que la circulation de véhicules et le transport public
- Un siège au Comité exécutif pour le vélo est nécessaire, au moins pour la période de transition

### **Vétos par arrondissements**

- Pour augmenter la part modale vélo à Montréal, la ville doit permettre aux résidents d'aller à vélo sur les artères de différents arrondissements directement et en sécurité, tout comme les conducteurs de véhicules.
- Mais, actuellement les arrondissements ont un pouvoir de veto sur les plans d'installation de pistes cyclables protégées sur les artères dans leur arrondissement.
- Si Montréal n'est pas doté d'un réseau de pistes cyclables protégées sur ses artères, il est peu probable que l'objectif de part modale vélo sera atteint.
- Par conséquent, la ville-centre devrait avoir le pouvoir de construire sans empêchement des pistes cyclables protégées sur les artères qui traversent différents arrondissements, tout comme pour les décisions de limite de vitesse, de déneigement, etc.

2/7

---

#### **Nos organisations affiliées :**

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

Contact : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

Visitez nous sur le web : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC

/3

## INFRASTRUCTURE CYCLABLE

### Ajouter des pistes cyclables protégées sur toutes les artères dans un rayon de 15 km du centre-ville pour la fin 2021

- Ce moyen est de loin le plus important pour augmenter la part modale vélo
- 
- Les cyclistes potentiels veulent aller d'un point à un autre de façon directe et sécuritaire, tout comme les automobilistes
- Les cyclistes potentiels ne veulent pas partager la route avec les véhicules motorisés parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité, sachant qu'en cas de collision, ce sont eux qui subiront des blessures graves, voire mortelles
- Ajouter en priorité des pistes cyclables protégées sur les artères suivantes
  - Nord-sud - Parc, St Laurent, Berri, Papineau, De Lorimier, Décarie et Cavendish
  - Est-ouest – Jarry, Jean-Talon, Van Horne/Rosemont, St-Joseph, Sherbrooke, Notre-Dame et Bonaventure,
- Inclure des pistes cyclables protégées dans tout projet de réaménagement d'artère

### Sécuriser les intersections pour les cyclistes – en priorité sur les artères pour la fin 2019

- La majorité des collisions cyclistes/véhicules se produisent aux intersections
- Ajouter des feux de circulation avec phase qui permettent l'avancement des cyclistes sans permettre le virage des véhicules
- Ajouter un marquage au sol pour identifier l'espace pour les cyclistes au travers des intersections
- Ajouter des sas vélo

### Sécuriser des passages inférieurs et supérieurs, surtout sur les artères pour la fin 2021

- À Montréal, à cause des voies ferrées est-ouest, un nombre important d'artères ont des passages inférieurs et supérieurs
- Les passages inférieurs sont souvent la partie la plus dangereuse des déplacements de cyclistes sur les artères
- Le niveau de risque pour les cyclistes est plus élevé dans les passages inférieurs parce que la chaussée est plus étroite, l'éclairage est réduit, les conducteurs accélèrent. etc.
- Ajouter des pistes cyclables protégées dans tous les passages inférieurs et supérieurs

3/7

---

#### Nos organisations affiliées :

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

Contact : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

Visitez nous sur le web : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC

/4

## **Connecter les pistes cyclables protégées pour la fin 2019**

- Pour établir un vrai réseau de pistes cyclables

## **Convertir les pistes cyclables non-protégées en pistes cyclables protégées pour la fin 2021**

- Depuis 2008, la Ville a ajouté environ 50 kilomètres de pistes cyclables sur rues mais seulement 15% sont protégées – le reste n'est que de la peinture au sol, qui n'offre aucune séparation physique avec les véhicules
- De plus, la peinture utilisée s'efface rapidement avec pour résultat qu'une bonne partie des pistes cyclables actuelles ne sont même pas visible pendant plusieurs mois chaque année

## **Construire les pistes cyclables protégées sur toutes les rues secondaires (non-artérielles) où le débit de circulation de véhicules est très faible**

- Comme à Vancouver

## **Publier en 2018 une carte avec le réseau cyclable prévu en 2021 et 2025**

- Pour bien communiquer les engagements de la Ville

## **Déneiger en priorité les pistes cyclables, en commençant avec les pistes cyclables sur les artères dès 2018**

- La part modale vélo n'augmentera pas d'une façon importante si les pistes cyclables ne sont pas sécuritaires d'une façon fiable pendant les 5 mois d'hiver chaque année
- Trois critères de déneigement
  - Asphalte - nettoyer toute neige et glace pour éliminer tout risque de chute
  - Rapide - avant l'heure de pointe pour permettre les déplacements à vélo pour aller au travail ou à l'école
  - Fiable - après chaque chute de neige pour que les déplacements à vélos soient possible d'une façon fiable

4/7

---

### **Nos organisations affiliées :**

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

Contact : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

Visitez nous sur le web : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC

/5

## **Synchroniser les feux de circulation à la vitesse des cyclistes sur les artères le matin et le soir pour la fin de 2018**

- Pour éviter des arrêts fréquents qui sont exigeant pour les cyclistes – créer des ‘vagues vertes’
- Pour décourager les excès de vitesse des véhicules

## **Etablir un réseau dense et complet de vélo-partage**

- Le vélo-partage est important pour encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien
- Pour être utile, il faut un réseau de pistes cyclables protégées pour se déplacer en vélo-partage
- Offrir ce service 12 mois par année pour que le vélo deviennent un mode de transport viable
- Offrir des vélos à assistance électrique pour faciliter les déplacements quotidiens plus longs ou avec des côtes
- Etablir un système sans bornes (dockless) moins cher et plus flexible surtout dans les arrondissements avec une densité de population moins forte

## **Installer le stationnement de vélo en quantité appropriée pour la fin de 2019**

- Les cyclistes ont besoin d'endroits sécuritaires pour stationner leurs vélos à l'origine et à leurs destinations

## **EDUCATION (RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION)**

**Encourager le Ministre de l'éducation à offrir une éducation cycliste dans toutes les écoles primaires**

## **CONTRÔLE, INFORMATION**

### **Établir des cibles précises et mesurables dès 2018**

- Pour pouvoir fixer des objectifs concrets
- Pour aider la prise de décision appropriée

### **Faire un comptage annuel de la part modale vélo dès 2018**

- Pour évaluer les actions nécessaires pour atteindre les objectifs visés
- Installer un réseau de compteurs de cyclistes pour aider à évaluer la part modale vélo

5/7

---

#### **Nos organisations affiliées :**

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

Contact : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

Visitez nous sur le web : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC

/6

## **Programmes, Campagnes et Événements de Promotion du Vélo Urbain**

- Programmes pour encourager les entreprises à promouvoir le vélo chez leurs employés
- Journées sans-voiture
- Cyclovias

## **RÉGLEMENTATION ET APPLICATION DES LOIS**

### **Encourager le Ministre des transports à adapter le CSR aux cyclistes**

- Voir mémoire de la Coalition

### **SPVM – Donner des contraventions bien ciblées aux cyclistes et aux conducteurs dès 2018**

- Choisir des contraventions qui ne pénalisent pas les cyclistes avec des points d'inaptitude
- Cibler les comportements dangereux des cyclistes
- Cibler les comportements des conducteurs qui mettent en danger les cyclistes (virage sans respecter la priorité des cyclistes, dépassement trop proche, emportierage, etc.)

### **SPVM – Préparer un rapport pour toute collision ou incident impliquant des cyclistes dès 2018**

- Les données de ces rapports aideraient la ville à bien identifier les problèmes et mieux cibler des mesures correctives

## **INFRASTRUCTURE VÉHICULAIRE**

### **Réduire la part modale voiture de 20% avant la fin de 2025**

- Etablir des programmes pour réduire la part modale voiture en parallèle avec la croissance de part modale vélo

### **Limiter la vitesse des véhicules à 30 km/h sur toutes les rues en ville (avec forte densité de piétons et de cyclistes ?) avant la fin de 2018**

- Réduire la vitesse pour augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes
- Limiter la vitesse des véhicules non seulement via des panneaux et des contraventions mais surtout avec des largeurs de voies réduites pour décourager les vitesses excessives

6/7

---

#### **Nos organisations affiliées :**

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

Contact : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

Visitez nous sur le web : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC

## POIDS LOURDS

### Interdire les camions non-sécuritaires en ville dès 2021

- Les collisions avec des poids lourds sont une cause importante de mortalité des cyclistes
- Tous les camions qui circulent dans les milieux urbains avec piétons et cyclistes ne devraient plus avoir d'angles morts
- Les camions devraient également être équipés avec des jupes sur les côtés pour empêcher les cyclistes de tomber entre les roues des camions
- La ville de Londres prévoit un programme similaire à partir de 2020

### Limiter la taille des camions dans les rues résidentielles dès 2018

- Par exemple, interdire les gros camions de livraison de boissons aux dépanneurs locaux

-----

**Contact** : Claudine Sauvadet (438-938-4665) ou Geoffrey Bush (514-318-3924), porte-paroles de la Coalition vélo de Montréal

---

#### Nos organisations affiliées :

Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, Association des piétons et cyclistes de NDG, Association des piétons et cyclistes d'Outremont, Association des piétons et cyclistes de Westmount, Transport actif Parc-Extension, Cyclo Nord-Sud, Envir Mille-Îles, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie

**Contact** : [info@coalitionvelomontreal.org](mailto:info@coalitionvelomontreal.org)

**Visitez nous sur le web** : [coalitionvelomontreal.org](http://coalitionvelomontreal.org) Facebook et Twitter : CVMBC